EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

063-256300997-20231211-448_ Reçu le 19/12/2023

DU COMITE SYNDICAL

Département du PUY DE DOME

SIEA Rive Droite de la dore 63300 DORAT

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à 18 heures les membres du comité syndical du SIEA RIVE Droite de la Dore de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle de réunion du Syndicat, à Dorat, sous la présidence de M. Guy PRADELLE, Président.

Date de convocation : 04 décembre 2023

M 1		1
Membres		 174-∶
Titulaires		Étai MA
En	14	Ton
	14	Mes
exercice		1710
Présents	10	Étai
Tresents	10	BAI
Suppléants		,
En	12	<u>Étai</u>
exercice		D
		Proc
Présents	0	Seci
		500
Votants		
Eau	12	<u>Obj</u>
Collectif	12	pota
		_
Autonome	6	Mor
Exclus	0	de ¯
Lacius	0	

ient présents: Messieurs Guy PRADELLE, Norbert ARMENGAUD, José RQUES, Patrick SAUZEDDE, Frédéric CHONIER, Gérard RIMBERT, y BERNARD, Yves GACON sdames Yvette DA SILVA, Patricia CHATAING

ient absents : Madame Chantal CHASSANG, Monsieur Thomas RNERIAS

ient excusée: Madame Sandrine PERI, Monsieur Marc BONNOT

curation:

rétaire de séance : Monsieur BERNARD Tony

<u>jet de la délibération</u> : Ouverture d'une ligne de Trésorerie – Budget eau able

nsieur le Président expose au comité qu'il est nécessaire d'ouvrir une ligne Trésorerie. En effet, dans un premier temps pour financer ses besoins ponctuels, pour pallier les nombreux impayés des abonnés. Et dans un second temps pour pouvoir prévoir l'arrivée des communes de Lachaux et Ris pour

lesquelles le Syndicat va devoir commencer à régler les factures notamment d'emprunt au début de l'année, alors que les résultats d'exercice ne seront perçus qu'en mai, après le vote des budgets.

Monsieur le Président explique que nous avons interrogé deux banques :

- Le Crédit Mutuel qui n'a pas été en mesure de donner une réponse favorable à notre demande,
- La Caisse d'épargne qui propose l'ouverture d'une ligne de Trésorerie à 200 000 €

Au vu des Propositions de Monsieur le Président, le Comité après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne, l'ouverture d'un crédit dénommé « ligne de Trésorerie » dans les conditions suivantes :
 - Montant de la ligne de Trésorerie : 200 000 €
 - Durée du Prêt : 12 mois
 - Taux d'intérêts : Ester + 0.60 % (taux de l'Ester au 01/12/2023 : 3.902 %)

ஹோ**p**i<u>ssign</u> டூசூரு gement : 0.20 % du montant de la ligne de Trésorerie prélevée en une

063-256300997-20231211-448_2023-DE Reçu le 19 Commission de non-utilisation : 0.20

Après l'exposé du Président, le comité à l'unanimité des membres présents :

- Approuve l'ouverture d'une ligne de trésorerie sur le budget eau potable.
- Mandate le Président pour signer tous les documents nécessaires à l'ouverture de la ligne de Trésorerie.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme, le 11 décembre 2023 Le Président, **Guy PRADELLE**